

Notre réf. : GMD/AME/CA/CF/NTF/SC/16/3

Le 18 janvier 2016

Dr Anne-Marie Antchouey  
Directeur Général de la Santé  
Ministère de la Santé, des Affaires Sociales, de la Solidarité et de la Famille  
B.P. 12311 Libreville  
Gabon

**Concerne : Subvention GAB-T-MSPS : décision annuelle de financement et de décaissement pour la période janvier 2016–mars 2017 et actions de gestion**

Docteur Antchouey,

Cette lettre présente la décision annuelle de financement et de décaissement pour la période janvier 2016–mars 2017 pour la subvention GAB-T-MSPS sous le Nouveau Modèle de Financement (NMF) dont la confirmation de l'accord a été signée le 16 décembre 2015. La lettre contient également les actions de gestion découlant des problèmes identifiés lors de l'élaboration de la subvention ainsi que les recommandations qui font suite à l'évaluation de la capacité du Récipiendaire Principal (RP).

**A- Décision annuelle de financement et de décaissement (janvier 2016-mars 2017)**

Le montant du décaissement recommandé est de € 1 881 011. Il a été déterminé en appliquant un taux de consommation inférieur à 100% sur certaines lignes budgétaires pour tenir compte des éventuels retards de démarrage dans la mise en œuvre des activités. Le fichier de l'analyse financière est joint pour votre information. Le résumé des prévisions est détaillé ci-dessous :

- 1) Prévisions de dépenses de janvier à décembre 2016 : € 1 295 870
- 2) Prévisions de dépenses de janvier à mars 2017 : € 585 141

Conformément aux modalités de décaissement adoptées par le Fonds mondial, les transferts relatifs à cette décision de décaissement seront effectués en différentes tranches au Récipiendaire Principal (RP) ainsi que des transferts directs aux prestataires de services :

- Une tranche de EUR 72 127 à l'attention du RP pour permettre le démarrage des activités pour la période de janvier à mars 2016 à être décaissé immédiatement;
- Une tranche de EUR 351 830,50 à l'attention du RP pour couvrir les prévisions de dépenses de la période d'avril à juin 2016. Ce décaissement est prévu en mars 2016. Le montant exact sera déterminé sur la base du solde de trésorerie du RP et des besoins du programme;
- Une tranche de EUR 298 882 à l'attention du RP pour couvrir les prévisions de dépenses de la période de juillet à décembre 2016. Ce décaissement est prévu en juin 2016. Le montant exact sera déterminé sur la base du solde de trésorerie du RP et des besoins du programme. De plus, ce décaissement est conditionné par la finalisation du processus de recrutement pour le renforcement de l'équipe Finance du RP ainsi que des avancées faites dans la formation du personnel du RP;



- Une tranche de EUR 145 383 à l'attention du RP pour couvrir les prévisions de dépenses de la période de janvier à mars 2017 (période tampon). Ce décaissement est prévu en décembre 2016. Le montant exact sera déterminé sur la base du solde de trésorerie du RP et des besoins du programme. De plus, ce dernier décaissement au RP est conditionné par le remboursement total des dépenses inéligibles;
- Un paiement direct de EUR 11 000 à TOMATE pour l'installation et la formation sur le logiciel comptable TOMPRO;
- Un paiement direct de USD 25 000 (EUR 23 072,50) à Green Light Committee (GLC) pour l'année 2016 conformément aux termes de l'accord de subvention;
- Un paiement direct d'environ EUR 538 958 à Global Drug Facility pour couvrir les coûts liés aux produits de santé pour l'année 2016. Ce décaissement sera effectué après soumission de la version signée de la facture pro forma par le fournisseur;
- Un paiement direct d'environ EUR 439 758 à l'attention de Global Drug Facility (GDF) pour couvrir les coûts liés aux produits de santé pour l'année 2017. Ce décaissement sera effectué après soumission de la version signée de la facture pro forma par le fournisseur.

## B- Les actions de gestion de l'accord de subvention

Vous trouverez ci-dessous les commentaires et les recommandations du Secrétariat du Fonds mondial :

Actions de Gestion – janvier 2015	Délais
<p><u>Action de Gestion 1</u></p> <p>Avant le 31 mars 2016 le Récipiendaire Principal devra soumettre au Fonds mondial, sous une forme satisfaisante, une version révisée du Plan stratégique national de mise en œuvre du réseau de laboratoires de tuberculose au Gabon, 2014-2018. La version révisée devra contenir des informations sur les besoins en infrastructures des équipements de base dans l'ensemble du réseau de laboratoire et devra inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Des détails sur le nombre et spécifications requis notamment GeneXpert, microscopie (ZN and fluorescence), culture/DST, radiologie, biochimie et hématologie;</li> <li>b. Une description détaillée du plan pour le renforcement du Laboratoire National de Reference (LNR), le site prévu pour le LNR, son fonctionnement, les infrastructures requis pour le renforcement, le chronogramme pour le transfert de technologie du CERMEL au LNR, les besoins par rapport aux personnels, le budget et les sources de financement.</li> </ul>	<p>31 mars 2016</p>
<p><u>Action de Gestion 2</u></p> <p>Avant l'utilisation des fonds pour les activités listées ci-dessous, le Bénéficiaire Principal devra soumettre les documents justificatifs du budget détaillé, satisfaisants pour le Fonds mondial :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité 87 (Appuyer l'élaboration des comptes de la santé 2016, 2017, 2018 en y intégrant les dépenses par maladie et les dépenses par niveau de la pyramide sanitaire);</li> <li>- Activité 107 (Appuyer le développement d'infosani web);</li> <li>- Activité 108 (Evaluer le profil de résistance aux antituberculeux au sein des patients tuberculeux pris en charge au Gabon en 2016);</li> <li>- Activité 109 (Organiser une recherche opérationnelle sur les causes des cas de perdu de vue au Gabon en 2016); et</li> </ul>	<p>31 janvier 2016</p>



<p>- Pour les activités 108 et 109, le Récipiendaire Principal devra également soumettre les termes de référence des enquêtes, satisfaisants pour le Fonds mondial.</p>	
<p><u>Action de Gestion 3</u></p> <p>Chaque année, avant la journée mondiale de lutte contre la tuberculose, le Récipiendaire Principal devra soumettre le budget détaillé de l'activité (pièces justificatives à l'appui), indiquant la contribution de l'Etat, des autres partenaires et la contribution demandée au Fonds mondial.</p>	31 janvier 2016
<p><u>Action de Gestion 4</u></p> <p>Avant toute utilisation des fonds pour l'activité 70 «Assurer la maintenance des équipements de laboratoires (hotte de biosécurité, système d'extraction d'air dans la salle de culture, autoclave, centrifugeuse, etc.)», le Récipiendaire Principal devra soumettre à l'approbation du Fonds mondial, la liste des appareils devant faire l'objet de maintenance de même que le contrat de maintenance.</p>	
<p><u>Action de Gestion 5</u></p> <p>Le Récipiendaire Principal devra soumettre les termes de référence du comité technique TB-MR de même que la composition de ce comité. Aucune réunion de ce comité ne pourra être financée sans approbation préalable du Fonds mondial de ces documents.</p>	31 janvier 2016
<p><u>Action de Gestion 6</u></p> <p>Avant l'utilisation des fonds pour financer le bilan pré thérapeutique et de suivi des malades TB-MR, le Récipiendaire Principal devra soumettre un plan de gestion de cette activité, satisfaisant pour le Fonds mondial, et indiquant entre autres comment cette activité sera conduite et les mesures d'atténuation des risques inhérents à ce type d'activités (doublons, fraude, etc.).</p>	31 janvier 2016
<p><u>Action de Gestion 7</u></p> <p>La tenue des activités de formation est conditionnée par l'approbation annuelle du plan de formation.</p>	31 janvier 2016
<p><u>Action de Gestion 8</u></p> <p>L'achat des véhicules se fera à travers le mécanisme du Fonds mondial pour l'achat des produits non médicaux. Le Récipiendaire Principal sera informé des procédures d'achat à cet effet.</p>	31 janvier 2016
<p><u>Action de Gestion 9</u></p> <p>Au plus tard le 31 mars 2016, le Récipiendaire Principal devra soumettre l'Arrêté ministériel pour la création et la composition du comité de quantification des intrants TB ainsi que des les termes de référence du comité, les membres et le calendrier des réunions.</p>	31 mars 2016

<p><u>Action de Gestion 10</u></p> <p>Au plus tard le 31 janvier 2016, le Récipiendaire Principal devra soumettre les termes de référence du personnel chargé des processus GAS ainsi qu'un organigramme détaillant (i) les rôles et les titres de chaque personnel sur la chaîne d'approvisionnement et (ii) les lignes de rapportage et les relations entre le personnel.</p>	<p>31 janvier 2016</p>
<p><u>Action de Gestion 11</u></p> <p>Au plus tard le 31 mars 2016, le Récipiendaire Principal devra compléter le processus de recrutement du personnel nécessaire pour assurer le renforcement de l'équipe de Finance.</p>	<p>31 mars 2016</p>

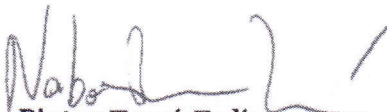
**C- Les actions de gestion faisant suite à l'évaluation des capacités du Récipiendaire Principal**

Vous trouverez en Annexe 1, pour rappel, le plan d'action faisant suite à l'évaluation de la capacité du Récipiendaire Principal. Ce plan d'action vous avait déjà été transmis par email le 28 octobre 2015. Le Récipiendaire Principal est prié de faire parvenir au Fonds mondial une mise à jour détaillée et écrite sur la mise en œuvre de ce plan d'action au plus tard le 15 février 2016.

Nous profitons de cette opportunité pour remercier tous les acteurs impliqués dans la finalisation de l'accord de subvention et qui seront également présents pendant la mise en œuvre afin de permettre le bon déroulement des activités du programme.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information dont vous pourriez avoir besoin.

Je vous prie d'agréer, Docteur Antchouey, l'expression de mes salutations distinguées.

  
 Bintou Touré-Fadiga  
 Gestionnaire de portefeuille  
 Afrique Centrale

Pièces jointes : Fichier de l'analyse financière  
 Plan d'action découlant de l'évaluation des capacités du RP

Copie à : Membres de l'Instance de Coordination Nationale Gabon  
 Gabriel Ngoma, Coordonateur, DGS  
 Jocelyn Mahoumbou, Coordonateur, Programme Nationale de la Tuberculose  
 Julian Engonga Owono, Agent Local du Fonds, PricewaterhouseCoopers  
 Partenaires Techniques et Financiers au Gabon